

## INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Communiqué

Paris, le 20 mars 2015

### **Augmentation des moyens alloués au contrat de liquidité confié à ROTHSCHILD & CIE Banque le 28 juillet 2014**

Au titre d'un avenant en date du 19 mars 2015 au contrat de liquidité confié par Elior à ROTHSCHILD & CIE Banque le 28 juillet 2014, les moyens affectés au contrat de liquidité seront augmentés de 1.000.000 € à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, portant les moyens affectés au compte de liquidité à 2.000.000 €.

Il est rappelé que lors du bilan au 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

Nombre d'actions : 25.100 titres

Liquidités : 713.377 €

Conformément à l'autorisation donnée par la dernière assemblée générale d'Elior en date du 10 mars 2015, le prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) au titre du contrat de liquidité s'élève à 18 euros.

#### **Elior**

Société anonyme

Siège social : 61/69 rue de Bercy 75012 Paris

408 168 003 RCS